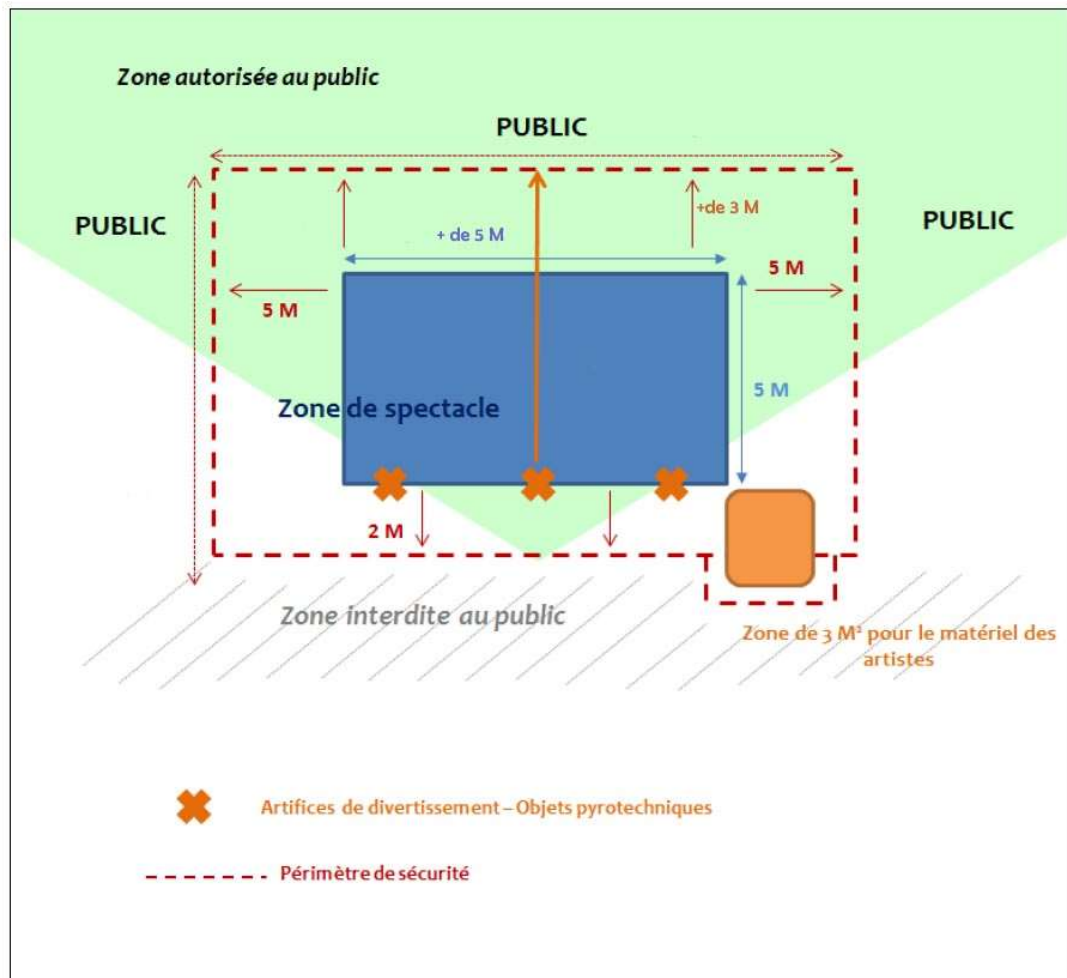




FICHE TECHNIQUE FEU

Fixe



A prévoir par l'organisateur :

- L'aménagement de l'espace de sécurité nécessaire avec des barrières* (minimum 1h30 avant le spectacle)
- 2 barrières de sécurité pour la démonstration
- 1 Point d'eau et 1 Seau d'eau
- Une table de brasseur (1m50 sur 80 cm minimum)
- Une prise courant ou point électrique à proximité du périmètre scénique
- Une place de parking proche de la zone de spectacle

Le prestataire de services se charge :

- De la mise en place d'une sonorisation et de l'éclairage **si besoin (Sonorisation basique)**

A noter que :

- Au moment du spectacle, les éclairages avoisinants doivent être éteints ou allégés*.
- Arrivée deux heures avant l'intervention.
- Le montage doit être fait une heure avant la démonstration.
- La Zone doit être **inaccessible au Public avant, pendant et après le spectacle***
- **Le jour de la festivité, l'organisateur s'engage à prévoir une loge (espace en intérieur) bien éclairée avec chaise, table, boissons et petits repas.**
La loge devant se trouver à proximité immédiate du lieu de l'événement.

* Veuillez nous avertir dans le cas où vous ne pourriez assurer un de ces points.